

HABILITATION ELECTRIQUE

PERSONNEL NON ELECTRICIEN

B0/H0-H0V

PARTICIPANT(S) :

Toute personne « exécutante » réalisant des travaux d'ordre non électrique dans la zone de travail qui lui a été définie.

ORGANISATION :

Durée : 7 heures

Lieux : Campus du lac ou Campus de Libourne

INTERVENANT(S) :

Formateur expert Habilitations électriques

VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010
Code APE-NAF 8542Z
N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin – CS 31996 –
33071 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 79 52 00
accueil@formation-lac.com

Site de Libourne

33 rue Max Linder
33504 Libourne Cedex
Tél : 05 56 79 52 00
campus@formation-lac.com

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Savoir analyser le risque électrique et s'en protéger.
- Exécuter en sécurité des travaux d'ordre non électrique au voisinage des risques électriques.

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Armoires électriques de simulation - Matériel de mesure et de contrôle - Matériel de protection individuelle (gants...) - Système de passation d'examen par QCM.

CONTENU DU PROGRAMME

LE PRINCIPE D'UNE HABILITATION.

Symboles d'habilitation, leur signification, le rôle des habilités et la limite des opérations électriques autorisées.

NOTIONS ELEMENTAIRES D'ELECTRICITE.

Mise en évidence des notions importantes telles que la tension, courant, résistance et puissance en alternatif et continu à travers des exemples concrets

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc.).

Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).

Rôle des différents matériels électriques sur les installations.

COMMENT TRAVAILLER EN SECURITE ?

Evaluation des risques (proximité, environnement, matériel et outils...) et les protections associées.

Lecture de la signalisation.

Equipements de protections individuelles et collectives.

Rôle des différents intervenants.

Matériel et outillage de sécurité électrique suivant leur classe et l'environnement.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE.

Notions de premiers secours, en environnement électrique ou en enceintes confinées

Appel des secours.

Incendie dans les installations électriques.

REGLEMENTATION ET HABILITATION.

Classement des installations.

Domaines de tension.

Zones d'environnement, de travail, leurs limites et les prescriptions associées.

Autorisation de travaux.

Interventions et travaux non électriques en BT et HT.

Rôle du surveillant de sécurité (BT et HT).

VALIDATION DES CONNAISSANCES.

Sur le site ou sur installations pédagogiques similaires.

DUREE DE VALIDITE : 3 ans